



SESSION  
04/10/2021

Envoyé en préfecture le 07/10/2021

Reçu en préfecture le 07/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 007-210703195-20211004-DELIB902021-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Nominations et désignations de membres et représentants de la Commune au sein des différentes commissions et structures

Exercice : 29  
Présents : 19  
Absents : 10

Pour : 29  
Abstentions : ...  
Contre : ...

L'An Deux Mille Vingt et Un, le quatre octobre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Garraud, Gleyze, Griffe, Heyndrickx, Jouve, Lorenzo, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo.

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Michel), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), M. Galiana (pouvoir à M. Noël), Mme Guillot (pouvoir à M. Mazeyrat), Mme Keskin (pouvoir à M. Jouve), M. Laville (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme Mazellier (pouvoir à M. Griffe), Mme Segueni (pouvoir à M. Peverelli), , Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à Mme Bayle).

Secrétaire : M. Mazeyrat

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les démissions en cascade du Conseil municipal de Madame Ludvine DURIF, de Monsieur Marc-Antoine CHARPENTIER et de Madame Marie-Thérèse PIRAS de la liste « Un nouveau regard pour Le Teil », remplacés par Monsieur Alain LAVILLE ;

Vu la démission du Conseil municipal de Madame Elisabeth CHASSON de la liste « Le Teil en avant », remplacée par Madame Fanny VALLA.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

**PROCÈDE** à l'élection de Monsieur Alain LAVILLE pour siéger au conseil d'administration de la caisse des écoles ;

**PROCÈDE** à l'élection de Monsieur Alain LAVILLE pour siéger au sein de la commission urbanisme ;

**DÉSIGNE** Madame Fanny VALLA pour siéger au sein de l'association CLEFS.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI

